

tiere que Milord Harcourt l'interrompit, en disant qu'il avoit une proposition à faire sur cette maniere de proceder.

Les Seigneurs étant retournez à leurs Chambres, ce Lord proposa, que sans s'arrêter à la discussion des 22. Chefs d'accusation dont 20. sont de malversation, on devoit s'attacher aux 2. principaux, qui sont pour haute trahison: cette proposition ayant été approuvée à la pluralité des voix, les Seigneurs rentrent à la Salle, & le grand Chancelier l'ayant communiquée aux Députez des Communes, ils repondirent que la Chambre des Communes, étant en droit de proceder dans une accusation de la maniere qu'elle le trouvoit à propos, ces Députez ne pouvoient qu'en faire rapport à ladite Chambre. Sur quoi la Cour s'ajourna, & le Comte d'Oxford fut reconduit à la Tour en Carosse.

Le 6. la Cour se rassembla dans la même Salle, où le Comte d'Oxford fut ramené par eau; les Communes firent repondre aux Seigneurs, que voulant entretenir une bonne intelligence avec eux, elles avoient ordonné un Comité pour examiner leur message, & ce qui s'étoit pratiqué en pareille occasion, sur quoi les Seigneurs accorderent un délai jusques au huit, & le Comte fut reconduit.

Le 8. les Communes eurent une Conférence avec les Seigneurs, & leur remirent par écrit les raisons qui les engageoient à insister sur le droit qu'elles ont de proceder de la maniere qu'elles jugent la plus propre. Les Seigneurs ayant examiné cet écrit il s'éleva un grand débat sur cette question, *sçavoir, si on persisteroit ou non dans la reso-*